

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 7 DÉCEMBRE 2015 À 19 H.

Sont présents :	M. Jean-François Boudreault	Maire
	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	M. John Pineault	Conseiller no. 3
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 15-12-175

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout de quatre (4) points et le déplacement du point S) Octroi de mandat – Appel d'offres 02-2015 à la fin.

Point 3. Résolution # 15-12-176

Lecture et adoption du procès-verbal du 9 novembre 2015

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2015.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance

- Gaétan Lelièvre, député de Gaspé – Offre son appui relativement au projet de lien maritime entre Havre-Saint-Pierre, l'île d'Anticosti et Rivière-au-Renard.
- Gouvernement provincial – Accuse réception de notre demande d'aide financière dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec-volet infrastructure visant à mettre en place un nouveau lien maritime saisonnier entre Havre-Saint-Pierre, l'île d'Anticosti et Rivière-au-Renard.
- Mesdames Dresdell et Malouin – Remercient l'encouragement et la généreuse contribution de la Municipalité pour l'organisation de la soirée d'Halloween.

Point 5.

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 30 novembre 2015.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2015.

Point 6. Résolution # 15-12-177

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 15-11 au montant de 45 703.57 \$.

Point 7. Résolution # 15-12-178

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par M. John Pineault, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 15-11.1 totalisant une somme de 45 422.53 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 30 novembre 2015.

Point 8.

Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils inc. 717.44 \$
Boomtruck – Retirer quai flottant de l'eau au port de Port-Menier
- A. Hébert & Fils inc. 1 195.74 \$
Boomtruck – Changer pompe de puits et installation au parc de vélos
- A. Hébert & Fils inc. 523.14 \$
Fardier – Excavation sur Copaco et Panhard et projet chemin de la Ferme
- A. Hébert & Fils inc. 7 144.55 \$
Fardier, pelle et chargeur – Entretien et nouvelle tranchée (LEET)
- A. Hébert & Fils inc. 6 116.91 \$
Réfection des accotements du chemin de la Ferme – Bouteur et niveleuse
- A. Hébert & Fils inc. 9 198.00 \$
Réfection des accotements du chemin de la Ferme – Gravier 0-3/4
- Akifer 747.34 \$
Facture partielle – Étude hydrogéologique
- Assurance 5000 1 185.50 \$
Assurance multirisques – Pointe-Ouest
- Centre de réparation mécanique de l'île 1 406.14 \$
Laveuse à pression
- Environex 1 351.51 \$
Analyses d'eau potable et du lieu d'enfouissement
- Foss National Leasing – Corp-Rate 935.06 \$
Carburant pour les véhicules municipaux – Octobre 2015
- Gestion Forestière Anticosti Inc. 7 128.45 \$
Réfection de la clôture du site d'enfouissement
- Ministre des Finances (CTLT) 1 683.00 \$
Remboursement de trop-perçu – Tenant lieu de taxes 2013
- Sépaq Anticosti – Auberge Port-Menier 1 654.22 \$
Souper de Noël

Point 9.

Rapport des conseillers

M. Tremblay a débuté des recherches pour remplacer le camion F-350. Quelles sont les caractéristiques demandées par le conseil? M. Martin sera consulté à ce sujet.

M. Pineault a regardé la possibilité pour la Municipalité de vendre elle-même les déchets ferreux. Relais Nordik considère ces rebuts comme du recyclage et appliquerait une subvention de 70% sur le prix du transport. Une personne pourrait être responsable et s'autofinancer. Ensuite, si nous devons détruire le club, il souhaite trouver une entreprise qui le ferait gratuitement en conservant les métaux. Et finalement, il serait intéressant qu'un petit comité, créé par la Municipalité, encourage et soutienne l'emploi local.

M. Auclair a examiné les nouveaux appareils utilisés par les premiers répondants pour les appels d'urgence. Ils sont volumineux comparativement aux téléavertisseurs et ont une très faible portée ne permettant pas la réception partout dans le village. Les téléavertisseurs satellite sont performants. Il regardera le tout et informera Mme Gosselin, représentante aux Services préhospitaliers, de ses recherches.

Mme Gosselin a échangé avec le fournisseur d'affiches de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre. Comme la période de janvier et février est tranquille, il pourra nous faire un bon prix pour notre affiche de «Bienvenue».

Point 10. Résolution # 15-12-179

Calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**, qui se tiendront les **lundis ou mardis** et qui débuteront à **19 h** :

- Mardi 12 janvier
- Mardi 2 février
- Mardi 8 mars
- Lundi 4 avril
- Lundi 2 mai
- Lundi 6 juin
- Lundi 4 juillet
- Lundi 8 août
- Mardi 6 septembre
- Lundi 3 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Point 11. Résolution # 15-12-180

Adhésion 2016 – Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'inscrire M. Gilbert Blaney, inspecteur municipal, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au coût de 325 \$ plus les taxes applicables.

Point 12. Résolution # 15-12-181

Indexation de la rémunération des employés municipaux

ATTENDU QUE le conseil juge à propos d'augmenter statutairement les salaires de ses employés en guise de compensation pour l'augmentation du coût de la vie durant la dernière année;

ATTENDU l'article 1.3.10 de la Politique salariale des employés municipaux stipulant que le salaire de tout employé de la Municipalité sera automatiquement indexé à chaque année de l'augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation utilisé par la Municipalité dans la résolution adoptée par elle;

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation pour le Québec à la fin octobre 2015 indique une augmentation de 1 % pour la présente année et pour le Canada, une augmentation de 2,1 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité de décréter une indexation des salaires des employés municipaux de 2% à compter du 1^{er} janvier 2016.

Point 13. Résolution # 15-12-182

Renouvellement de notre adhésion – Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

ATTENDU QUE la Municipalité encourage les activités qui visent la conservation et la mise en valeur de la faune québécoise et de ses habitats;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît la valeur inestimable de l'héritage faunique québécois et s'engage concrètement en faveur de son maintien et de sa mise en valeur;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs a pour mission de contribuer, dans le respect de la faune et de ses habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et la pêche comme activités traditionnelles et sportives;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de renouveler notre affiliation à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs au coût annuel de 100 \$.

Point 14. Résolution # 15-12-183

Demande d'appui financier – Campagne Pause-café Alzheimer

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 100 \$ à la 20^e édition de la Campagne Pause-café Alzheimer.

Point 15. Résolution # 15-12-184

Nomination d'un signataire – Demande d'utilisation du territoire public – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

ATTENDU QUE l'autorisation consentie à la Municipalité d'occuper une terre publique à des fins de piste cyclable a expiré le 1^{er} novembre 2015;

ATTENDU QUE les sentiers de l'Ouest ont maintenant une vocation multiusage (pédestre, vélo et quad);

ATTENDU QU'une autorisation peut être octroyée pour une durée de dix (10) ans et elle sera préparée conformément à la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de nommer Mme Véronique Rodgers, directrice générale et secrétaire-trésorière, signataire de tout document relatif au renouvellement de l'autorisation pour l'occupation temporaire du territoire public et d'assumer les frais d'administration de 27 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de location de 328 \$ plus les taxes applicables.

Point 16. Résolution # 15-12-185

Plan de localisation – Lieu d'enfouissement en tranchée – Groupe Cadoret

ATTENDU QUE le lieu d'enfouissement en tranchée de Port-Menier est assujéti au *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles* appliqué par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

ATTENDU l'article 52 alinéa 2 stipulant que l'exploitant d'un lieu d'enfouissement en tranchée prépare, pour chaque année, un rapport contenant un plan et les données faisant état de la progression, sur le lieu, des opérations d'enfouissement des matières résiduelles, notamment les zones de dépôt comblées, celles en exploitation et la capacité d'enfouissement encore disponible;

ATTENDU QUE le Groupe Cadoret soumet une offre pour l'ouverture de dossier, la planification et la préparation, le relevé sur le terrain et la mise en plan pour 2 785 \$ ainsi que 1 200 \$ pour la mise à jour annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de mandater Groupe Cadoret pour produire un plan de localisation de notre lieu d'enfouissement en tranchée pour la somme de 2 785 \$ plus les taxes applicables ainsi que la mise à jour annuelle de 1 200 \$.

Point 17. Résolution # 15-12-186

Acceptation des travaux d'amélioration du réseau routier municipal – Réfection des accotements du chemin de la Ferme

Il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses pour les travaux d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 15 838.05 \$ et de joindre à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin de la Ferme dont la gestion incombe à la Municipalité.

Point 18. Résolution # 15-12-187

Demande d'aide financière – Campagne Centraide Duplessis 2015

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 200 \$ à la campagne Centraide Duplessis 2015.

Point 19. Résolution # 15-12-188

Renouvellement de notre adhésion – Carrefour action municipale et famille

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion au Carrefour action municipale et famille et de défrayer les frais d'adhésion annuels de 73 \$ plus les taxes applicables.

Point 20. Résolution # 15-12-189

Achat d'électroménagers – Logement du 4A, rue des Eudistes

ATTENDU QUE la laveuse et le réfrigérateur du logement municipal situé au 4A, rue des Eudistes sont brisés et que le logement est loué meublé;

ATTENDU QUE l'achat d'un ensemble laveuse et sècheuse représente un très léger surplus comparativement à l'achat d'une laveuse seule;

ATTENDU QU'un avis de vacance du logement sera affiché;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 2 000 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'un ensemble laveuse et sècheuse ainsi que d'un réfrigérateur pour notre logement du 4A, rue des Eudistes.

Point 21. Résolution # 15-12-190

Dépôt de documents

ATTENDU la lettre de démission de M. Jean-François Boudreault, maire et pompier volontaire, reçue aujourd'hui même, le 7 décembre 2015, effective à compter du 31 décembre prochain et conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

ATTENDU les rapports d'expertise des bâtiments du club et de l'écomusée émis par Héneault et Gosselin inc. et Actuel Conseil inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité de déposer la lettre de démission du maire et les deux rapports d'expertise.

Point 22.

Période de questions

Avant l'ajournement de la séance et conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Cinq (5) personnes sont présentes.

Début de la période de questions: 20 h 01

- Vous avez parlé du rapport d'évaluation du club. Qu'advient-il du bâtiment?
- Louerez-vous de nouveau votre logement?
- Pour l'organisation du Festival de musique, l'église perdra-t-elle sa structure actuelle?
- Avez-vous eu des bris de bornes-fontaines l'hiver dernier?
- Des suivis sont-ils effectués pour les propriétaires en infraction?
- Navrée d'apprendre la démission du maire! J'aimerais le féliciter pour son implication!

Fin de la période de questions: 20 h 14

À 20 h 15, le président de l'assemblée, M. Jean-François Boudreault propose l'ajournement de la séance à ce mercredi 9 décembre à 18 h à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ajournement proposé.

IL EST PROCÉDÉ À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2015 À 18H.

Sont présents :	M. Jean-François Boudreault	Maire
	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	M. John Pineault	Conseiller no. 3
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière
Est absent :	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4

Point 23. Résolution # 15-12-191

Octroi de contrats – Appel d’offres 02-2015 – Travaux de nettoyage des puits

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au nettoyage des puits P-1 et P-5 afin de s’assurer d’avoir un rendement optimal de ses ouvrages de captage avant d’entreprendre la réalisation d’essais de pompage pour déterminer leur débit d’exploitation;

ATTENDU QUE Les Forages L.B.M. Inc. et Samson & Frères inc. ont été invitées par la Municipalité à soumissionner pour l’exécution de ces travaux de nettoyage;

ATTENDU QUE Les Forages L.B.M. Inc. a déposé une soumission au montant de 49 807,17 \$ taxes incluses et que Samson & Frères a déposé une soumission au montant de 99 211,93 \$ taxes incluses;

ATTENDU QU’il est requis d’octroyer un contrat de surveillance et d’inspection parallèlement à l’exécution de ces travaux;

ATTENDU l’offre de service à cet effet déposée par Akifer au montant de 12 822 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l’unanimité d’octroyer le contrat de nettoyage des puits P-1 et P-5 à la plus basse soumissionnaire conforme, Les Forage L.B.M. inc., au montant de 49 807,17 \$ taxes incluses et d’octroyer à Akifer un contrat de surveillance et d’inspection parallèlement à ces travaux au montant de 12 822 \$ plus les taxes applicables suivant l’offre de service du 30 octobre 2015.

Point 24. Résolution # 15-12-192

Achat d’un agrandissement pour le quai flottant situé au quai de Port-Menier

ATTENDU l’engagement du conseil municipal envers les utilisateurs d’agrandir le quai flottant au quai de Port-Menier;

ATTENDU QUE notre entente avec la Société des Traversiers dans laquelle elle nous permet un agrandissement de soixante pieds;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l’unanimité de faire l’achat du matériel nécessaire au coût de 12 768,45 \$ plus le transport et les taxes applicables chez Candock pour l’agrandissement du quai au quai de Port-Menier.

Point 25.

Période de questions

Conformément à l’article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Personne n’est présent.

Point 26. Résolution # 15-12-193

Levée de l’assemblée

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l’unanimité que l’assemblée soit levée à 18 h 29.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s’y retrouvant.

Jean-François Boudreault
Maire

Véronique Rodgers
Secrétaire-trésorière